



Projet CIME du CHU Grenoble Alpes – Acte II



Démarrage des travaux du bâtiment du SAMU-SMUR de l'Isère

CRÉER • INNOVER • MODERNISER • ENSEMBLE

Dans la continuité du lancement de notre **projet de modernisation de l'hôpital Michallon, CIME (Créer, Innover, Moderniser Ensemble)**, annoncé le vendredi 4 avril 2025 par M. Yannick Neuder, Ministre chargé de la Santé et de l'Accès aux soins, les opérations préalables et les aménagements stratégiques se poursuivent.

Le CHU Grenoble Alpes (CHUGA) s'inscrit aujourd'hui dans une dynamique de transformation ambitieuse, portée par son projet d'établissement 2023-2027, « *Ensemble, ouvrons la voie* ». Cette nouvelle trajectoire vise à faire du CHUGA un hôpital moderne, attractif et ouvert sur son territoire, capable de répondre aux défis actuels et futurs de la santé.

Le projet de modernisation de l'hôpital Michallon est une réponse concrète aux enjeux du CHUGA. Il s'agit de transformer en profondeur l'hôpital. Le projet sera mené jusqu'en 2035, en plusieurs phases :

- 2023-2026 : réalisation des phases préalables (radiothérapie, SAMU, parking)
- 2026-2030 : construction d'un nouveau bâtiment de soins (7 niveaux, 14 unités d'hospitalisation, regroupement des activités ambulatoires) et rénovation des niveaux RDC haut et bas de l'hôpital Michallon. A l'issue de la phase 1 : 100% de l'ambulatoire et 50% des unités d'hospitalisation complète seront rénovés
- 2029-2032 : rénovation de l'aile Chartreuse
- 2032-2035 : rénovation des ailes Belledonne, finalisant la transformation du site.

La relocalisation du SAMU-SMUR : un bâtiment adapté aux secours préhospitaliers

Le SAMU joue un rôle majeur dans l'organisation des soins d'urgence sur le territoire, un rôle qui s'est considérablement renforcé ces dernières années. Il assure la coordination de la permanence des soins ambulatoires, des services d'urgences, des SMUR terrestres et hélicoportés, garantissant une réponse adaptée et graduée aux demandes de soins urgents en lien étroit avec la médecine de ville. Cette activité se développe également de par la position géographique de notre territoire, au cœur des Alpes, avec de forts flux touristiques l'hiver et l'été.

Face à l'évolution des besoins et à l'intensification de ses missions, **le service s'est considérablement développé, avec la création de nouveaux postes d'opérateurs de soins non programmés (OSNP), d'assistants de régulation médicale (ARM) et de régulateurs médicaux, notamment dans le cadre du**

Service d'Accès aux Soins (SAS) expérimental à partir de 2021. Un projet pour la mise en place d'un SAS psychiatrique est également en cours.

Cette dynamique a permis d'améliorer la prise en charge des urgences, de renforcer le travail en commun avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), de mieux coordonner l'action des ambulanciers privés et d'optimiser la collaboration avec les acteurs de la médecine de ville. Cependant, ces évolutions ont conduit à une saturation des locaux actuels, devenus inadaptés aux exigences d'une organisation moderne des soins urgents.

Le projet de relocalisation du SAMU vise ainsi à doter le CHU d'un bâtiment fonctionnel et optimisé, rapprochant les équipes des services clés tels que le service d'urgences adultes, les réanimations, l'hélistation et l'ensemble du plateau technique de l'hôpital Michallon, afin de fluidifier les parcours de soins et de renforcer la coopération entre professionnels.



Dans cette perspective, la relocalisation du pavillon René Coirier, qui abrite actuellement le SAMU-SMUR, constitue une étape stratégique essentielle à la modernisation du site Nord du CHU Grenoble Alpes. **Le futur bâtiment, d'une superficie de 4 100 m², sera implanté sur la parcelle de l'ancienne hélistation du site Nord** et hébergera ainsi :

- Le **Service Mobile d'Urgence et de Réanimation (SMUR)** avec un garage de 14 ambulances armées et accompagné de locaux dédiés
- Le **Service d'Accès aux Soins (SAS38) et Centre 15**, correspondant à la plateforme de régulation des appels d'urgence et des soins non programmés.
- Une **unité Risques Collectifs et Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE)**, permettant de répondre aux crises sanitaires et événements majeurs.
- La **Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP)**, dédiée à la prise en charge des victimes de traumatismes psychologiques.
- Le **Centre de Formation des Assistants de Régulation Médicale (CFARM)**, pour former les futurs professionnels de la régulation des urgences.
- Le **Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU)**, spécialisé dans la formation des soignants aux gestes d'urgence.
- Le **Service Ambulances du CHU**, en charge des transferts et transports médicalisés.
- Le **Service de Secours Montagne**, garantissant une réponse adaptée aux interventions en milieu montagnard.

Après une phase d'études approfondies, le projet entre désormais dans sa phase opérationnelle avec un calendrier structuré permettant une mise en service du nouveau bâtiment début 2027 :

- Lancement des travaux : septembre 2025
- Livraison du bâtiment : fin 2026
- Mise en service : 1^{er} semestre 2027

Le marché d'architecture a été confié à A26 Architectures.

Au-delà de l'amélioration des infrastructures, la reconstruction du SAMU/SMUR s'inscrit dans une approche respectueuse de l'environnement. Le projet intègre pleinement les caractéristiques naturelles du site – notamment la couverture végétale, la déclivité du terrain et son orientation – afin de préserver et valoriser les espaces verts appréciés des professionnels, des étudiants (proximité des facultés de santé) et des visiteurs.

Un investissement important pour un hôpital modernisé

Le projet immobilier du CHUGA représente un investissement total de 524 millions d'euros TTC TDC VF 2035, soit 294 millions d'euros HT en valeur 2023. Son financement repose sur une participation de 201 millions d'euros de l'État et de l'ARS, complétée par un autofinancement de l'établissement. En parallèle, 39 millions d'euros supplémentaires seront dédiés à l'acquisition d'équipements.

L'opération de relocalisation du SAMU-SMUR représente 16 millions d'euros TTC TDC.

Le SAMU-SMUR du CHU Grenoble Alpes : un service en constante évolution

Depuis les premières interventions dans les années 1960, le SAMU-SMUR n'a cessé d'évoluer et de se structurer, tant au niveau national qu'au niveau local.

Le SAMU-SMUR de l'Isère se positionne depuis toujours comme l'un des SAMU pionniers en France et en Europe en participant à de nombreuses expérimentations, permettant d'encore améliorer les secours préhospitaliers et les réponses aux besoins de soins de la population.

2019 : Lancement de l'application Sauv Life et de l'étude DISPATCH

Les professionnels de la régulation du SAMU 38 utilisent un nouvel outil pour améliorer la rapidité de la prise en charge des patients victimes d'un arrêt cardiaque : une application smartphone intitulée SAUV Life permettant de géolocaliser des citoyens volontaires capables d'intervenir avant l'arrivée des secours en réalisant les premiers gestes d'urgence.

Cette application SAUV Life fait l'objet d'un programme de recherche sur l'amélioration de la régulation du massage cardiaque par les centres SAMU de dix départements (Etude Dispatch). Cette étude nationale est coordonnée par le Pr Guillaume Debaty, responsable du Samu 38.

2019 : Création du Centre de formation des assistants de régulation médicale Auvergne-Rhône Alpes

Le CHU Grenoble Alpes est sélectionné pour être l'un des 10 centres de formation des Assistants de Régulation Médicale (CFARM AURAlpes) de France, suite à la création du nouveau diplôme d'ARM par le gouvernement en janvier 2019. Le CFARM assure la formation initiale et continue pour les professionnels déjà en poste.

2021 : Expérimentation du Service d'accès aux soins (SAS)

L'ensemble des acteurs de santé de l'Isère, publics et privés, libéraux et hospitaliers ont œuvré pour proposer un projet pilote et expérimenter, dès mai 2021, le service d'accès aux soins (SAS), aujourd'hui généralisé en France. Le SAS permet aux habitants du territoire d'accéder à un professionnel de santé, via le 15. Celui-ci pourra lui fournir un conseil ou une orientation selon l'état du patient vers une consultation non programmée en ville ou à l'hôpital, vers un service d'urgences ou déclencher une intervention d'un service mobile d'urgence et de réanimation ou de toute autre équipe préhospitalière.

Avec la mise en place du SAS, un nouveau métier d'opérateur de soins non programmés (OSNP) a été créé. L'OSNP réceptionne les appels de patients nécessitant une prise en charge médicale sans urgence vitale.

Il évalue la situation en tenant compte du contexte médical et géographique, propose un rendez-vous via une plateforme dédiée avec des médecins généralistes disponibles sur l'ensemble du département, et peut, si nécessaire, déclencher l'intervention des pompiers en lien avec les équipes de régulation. Il joue ainsi un rôle clé dans l'organisation des soins, en améliorant la fluidité de la réponse médicale et en facilitant l'accès rapide à une prise en charge adaptée. Le CHU Grenoble Alpes a mis en place 11 postes d'OSNP.

Découvrez notre vidéo : <https://youtu.be/OgZmB4WqVhQ?si=wF5D-LOK8AwPbBCY>

2023 : TrauMatrix, l'intelligence artificielle au cœur de la pratique de la traumatologie de demain

L'étude TrauMatrix associe la connaissance des médecins et la compétence des scientifiques (mathématiciens, data-scientists...) afin de créer le premier outil d'aide à la décision pour améliorer l'orientation des patients traumatisés sévères. L'objectif est d'utiliser des modèles d'intelligence artificielle pour quantifier les besoins du patient et ainsi réduire les risques associés au sous/sur triage.

TrauMatrix a obtenu un financement par le ministère de la santé sous forme d'un Programme de recherche sur la performance du système des soins (PREPS) en 2023.

Véritable innovation d'un point de vue scientifique et collaboratif, TrauMatrix a été mis en place par l'association du registre Traumabase, l'AP-HP, le CNRS, l'École des hautes études en sciences sociales, l'École polytechnique et Capgemini Invent et INRIA Montpellier (Pr Julie Josse). Au CHU Grenoble Alpes, le projet est piloté par le Dr Tobias Gauss, anesthésiste-réanimateur, en coopération avec Pr Debaty, responsable du SAMU-SMUR.

Une étape a été franchie avec la publication d'une étude pilote preuve de concept prospective et multicentrique, ShockMatrix, en juin 2025 dans Lancet Regional Health.

2025 : Mise en place de l'Unité mobile hospitalière paramédicalisée (UMH-P)

Avec l'évolution de la demande de soins préhospitaliers et après les résultats d'expérimentations récentes, le médecin régulateur du SAMU a désormais la possibilité de faire appel à une Unité Mobile Hospitalière Paramédicalisée (UMH-P) lorsqu'il estime que le tableau clinique et le contexte ne requièrent pas obligatoirement l'intervention d'un médecin urgentiste, ou éventuellement dans l'attente de son intervention. Engagée et suivie en permanence par le médecin régulateur, cette UMH-P renforce ainsi la capacité du SAMU d'associer un juste soin à une juste utilisation des moyens de santé. L'UMH-P du SAMU 38 intervient depuis février 2025.

Chiffres clés

Plus de 200 professionnels au service de la population de l'Isère

- 40 médecins régulateurs urgentistes
- 70 médecins régulateurs libéraux réalisant des vacations de régulation libérale
- 72 assistants de régulation médicale dont 11 opérateurs de soins non programmés (OSNP)
- 48 ambulanciers
- 14 infirmiers
- Personnel administratif et de formation

1 journée au SAMU-SMUR de l'Isère (données 2025)

- 1665 appels reçus au Centre 15
- Orientation des patients sur plus de 20 établissements du département et limitrophes
- Conseils médicaux par téléphone
- 67 patients orientés vers des consultations SAS ou rdv de permanence de soins
- 108 transports par ambulances privées
- 187 véhicules de secours et d'assistance aux victimes SDIS 38

- 33 interventions terrestres par les SMUR du département
- Orientation vers des services d'accueil d'urgences du territoire
- 5 interventions hélicoptérées

Institut de formation d'ambulanciers

83 ambulanciers formés / an dont 34 auxiliaires ambulanciers

Centre de formation des assistants de régulation médicale

38 ARM formés / an

Centre d'enseignement des soins d'urgences

2 957 professionnels et étudiants formés / an

dont 39 professionnels formés Unité Mobile Hospitalière Paramédicalisée sur le territoire